

CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2026

Liste des délibérations examinées
Article L.2121-25 modifié du Code général des territoriales

Affichage le 28 septembre 2026
Mis en ligne le 28 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six à dix-huit heures, le vingt-deux septembre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie de Gourin, sous la présidence de Madame Bérangère FRITZ.

Etaient présents : Bérangère FRITZ, Morgane ULLIAC, Elodie PRADO, Gaëlle DUFLEIT, Chantal BERGÉ, Aurore COEURJOLY, Nadège EYMAS, Annick GUEGUEN, Anne-Marie MOIZAN, Sabrina MALIGE, formant la majorité des membres en exercice.

Absent(e)(s) excusé (e)(s): Isabelle MOËLO, Annie MARTIN, Hervé DREVILLON

Procuration(s) : Isabelle MOËLO à Morgane ULLIAC

Au moyen d'un vote à main levée, et à l'UNANIMITE, Elodie PRADO a été élue secrétaire de séance

PROCÈS- VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 JUIN 2026

Madame La Présidente rappelle à l'Assemblée que le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 16 juin 2026 a été transmis par voie dématérialisée à l'ensemble des membres qui la composent. Elle invite l'Assemblée à se prononcer sur le procès-verbal de cette séance.

Le Conseil d'Administration du CCAS, après un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ, ADOPTE le procès-verbal de la séance du 16 juin 2026.

DÉLIBÉRATIONS DU 22 SEPTEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION EXAMINÉE	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION	VOTE
Délibération N° 2026/16/06/01	CCAS : Attribution d'un cadeau d'anniversaire aux administrés âgés de 95 ans et plus	Approuvée à l'UNANIMITÉ
Délibération N° 2026/16/06/02	CCAS : Demande d'aide financière dans le cadre du Fonds de Solidarité pour le Logement Abonnement N° 6 006 334 932	Approuvée à l'UNANIMITÉ

Délibération N° 2026/16/06/03	CCAS : Demande d'aide financière dans le cadre du Fonds de Solidarité pour le Logement Abonnement N° 6 022 534 471	Approuvée à l'UNANIMITÉ
Délibération N° 2026/16/06/04	CCAS : Demande d'aide financière dans le cadre du Fonds de Solidarité pour le Logement Abonnement N° 526 961 601	Approuvée à l'UNANIMITÉ
Délibération N° 2026/16/06/05	CCAS : Demande d'aide financière dans le cadre du Fonds de Solidarité pour le Logement Abonnement N° 5 008 932 532	Approuvée à l'UNANIMITÉ

La Présidente,

Bérangère FRITZ



CCAS
de
Gourin

A Gourin le 22 septembre 2026,

La secrétaire de séance,

Elodie PRADO

